

Talence le 18 Mai 2022

Compte Rendu du
Comité Directeur de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron
Du 18 Mai 2022 (20h en visioconférence)

Secrétaire de Séance : Christian BREGEON

Animateurs : Michel ANDRIEUX

Présents :

Michel ANDRIEUX, Président.

Membres élus du Comité Directeur : Katia BELLOT, Mickaël BOUSQUET, Christian BREGEON, Christophe COLIN, Audrey DALL ACQUA, Georges DAMESTOY, Bernard GERBEAU, Robin LE BARREAU, Nadine LIMOUSIN, Patrick MARCEL, Bertrand RAZAT, Pascal TOURON, Pierre TRICHET, Patrick VILLENAVE.

Les cadres Techniques : Yoann CREPU, Sébatien GRANIER

Excusés : Maryse PUECH, Thierry MADIC, Bruno PISSOTTE, Jean Pierre MATHIEU

Invités : présents : Bastien RIPOLL – Alain BRISSE, Morgane DAURIAC et Pauline DUBOIS

Début de la séance : 20H05 par Michel ANDRIEUX

1 Validation PV Co Dir du 23/03/22 :

Point 2 : Stage de zone J16 et J18 financement – Audrey DALL AQUA précise à propos du montant du reste à charge que « cela représente 500€ et non 1000€, en s'appuyant sur le rapport de la dernière réunion des présidents de Ligue/FFA, elle précise également que ce ne sont que des propositions qui n'ont pas encore été votées »

2 Conventions :

- Pôle Espoir : Suite à une mise en forme du document par Katia, la convention est validée à l'unanimité. Michel Andrieux propose que la signature soit effectuée dimanche 22/05 lors des régates de Bordeaux. Katia demande à ce que le RI (règlement intérieur) soit joint à la convention.

- Apporteur d'affaires : En tenant compte des éléments fournis notamment à propos de la rémunération, Katia a rédigé la convention, elle précise que cette dernière protège bien la ligue puisque nous ne sommes pas engagés tant que l'apporteur n'a pas trouvé de sponsor/mécène. Bernard Gerbeau demande pourquoi limiter à 15000€ ? à ce stade nous serions déjà satisfait de trouver des partenaires à cette hauteur, rien empêche à l'avenir de modifier cette somme. La convention est adoptée à l'unanimité.

3 Règlement Intérieur :

Suite aux modifications apportées à nos statuts (en attente de validation par la FFA), Katia a rédigé un nouveau RI. Elle est en attente des pièces qui viennent en annexe, elle interrogera par mail les commissions concernées afin d'avoir des documents à jour

4 Règles de sélection « Equipe Ligue NAA »

Pascal nous informe d'abord des très bons résultats du WE concernant le groupe femmes avec une qualification pour le match FR/GB

Les garçons ont également réalisé une très belle performance même s'il manque de peu la sélection, ils font une très belle 3° place.

Le document concernant les règles de sélection transmis en amont du Co Dir n'appelle pas de commentaires, il a été réalisé par Sébastien et Pascal.

Cependant Pascal précise que dans le contexte déjà décrit, nous devons revoir à la baisse nos ambitions pour la coupe des régions. Nous ne pouvons pas espérer le podium, nous viserons plutôt la qualité à la quantité avec une équipe réduite, l'objectif premier est d'avoir des bateaux performants, c'est possible notamment chez les filles avec de bons potentiels. Il s'agit ensuite de construire un groupe J16 performant. Concernant les séniors, il ne serait pas raisonnable d'envoyer une équipe complète

Pascal va maintenant voir avec l'ETR pour le choix des bateaux à constituer.

Le règlement est adopté à l'unanimité

Sébastien répond à une question concernant le choix d'une barreuse en J16 dans la sélection du groupe avec l'Occitanie. Le principe suivant avait été retenu : 1 barreur(se) NA, 1 barreur(se) OC. Il semble que cette information n'ait pas bien circulée auprès des intéressés (clubs/rameurs)

5 Emploi :

1° proposition :

Suite aux rencontres avec la DRAJES, Sébastien/des membres de la Ligue NAA, celle-ci souhaite retenir l'Aviron comme l'un des sport privilégié pouvant entrer dans une démarche PST (projet sportif territorial).

Un projet doit être présenté qui permettrait d'obtenir sous certaines conditions des aides à l'emploi (12000€/an pendant trois ans avec possibilité de reconduction).

Le groupe de travail mis en place au sein de la ligue devrait monter ce projet qui doit s'articuler notamment autour du milieu scolaire, il pourrait impliquer les Co Dép voir des clubs permettant une large couverture géographique.

L'objectif étant une signature pour mise en œuvre en 2023.

Le groupe de travail est constitué de membres du Co Dir NAA et de présidents de Co Dep : Alain Brisse Nadine Limousin, Bertrand Razat, Serge Séguineau, Pierre Trichet, Sébastien Granier.

2° proposition :

Le DTN, Sébastien Veilledent, a proposé à Michel Andrieux l'utilisation de Germain Pontois en complément du poste qu'il occupe pour la FFA sur le Handi et Para aviron. 54 jours par an pourraient donc être utilisés pour des missions de Ligue à définir. Le coût pour la ligue serait de 9300€ plus les frais de déplacement liés aux missions.

Une discussion s'engage autour de la pertinence d'une telle proposition. Tout le monde reconnaît d'une part les compétences de Germain, d'autre part la surcharge actuelle du CTS et du TSR qui ne peuvent plus répondre en qualité aux diverses missions qui leur sont affectées.

Sébastien et Yoann se sont exprimés pour décrire leur quotidien et la grande difficulté dans laquelle ils sont comparativement à la situation d'avant fusion des ligues où 3 emplois couvraient le même périmètre et que le Pôle Espoir fonctionnait essentiellement avec des entraîneurs du club de Bergerac.

Si cette proposition permettrait de répondre partiellement au besoin exprimé, elle présente aussi des contraintes importantes de mise en œuvre.

- Dans le contexte budgétaire actuel, cette dépense n'était pas prévue et ne peut en l'état être assumée.
- Les 54 jours ne seraient pas au choix de la ligue mais fonction des disponibilités de Germain sur ses missions fédérales
- Compte tenu de son lieu de résidence géographiquement très au sud de la ligue, son utilisation sur l'ensemble du territoire paraît difficile et coûteux en termes de déplacement.

A l'issue du débat et vote, la 1° proposition est approuvée par 13 voix/15 – 2 abstentions

La 2° proposition recueille 1 voix Pour, 14 contre.

La 1° proposition est retenue étant entendu que nous pourrions retenir les 2 propositions si la FFA assumait financièrement les 54 jours proposés. Michel Andrieux informera le DTN.

6 Point subventions 2022

- HRC : les demandes ont toutes été faites, à ce jour nous avons l'accord de la Ville pour 8000€, la région 3000€ et la MACS 2000€ (réponse verbale) + peut être 1000€ à certaines conditions, en attente pour le Département 40
- REGION : Aide à la Structure Pôle 8500€, aide individuelle 2200€ et 1300€, convention objectifs 29000€, aide acquisition matériel 10000€
- DRJSCS : Les dossiers de demandes ANS ont été faits sur les mêmes axes que l'an passé à hauteur de 30000€ (demande supérieur afin de tenir compte des diverses augmentations auxquelles nous devons faire face)

Le dossier ANS Matériel est en cours.

7 Questions diverses.

- Salon des sports à Bordeaux (21 au 29 mai) : à ce jour peu de volontaires pour tenir le stand de la ligue, un appel à bénévoles avait été lancé et le sujet déjà abordé par Patrick Villenave lors du précédent Co Dir. De plus Yoann indique les contraintes techniques et de temps pour installer ce stand (4 ergomètres+ installation)

Le débat s'est ouvert sur la pertinence de cette manifestation pour la ligue au regard des moyens dont nous disposons pour l'assurer. S'il paraît impossible de l'annuler pour cette année, la question se pose pour l'avenir. Le peu d'intérêt et d'implication des clubs du 33 notamment nous interroge. La question de la représentation de la ligue dans les événements et l'engagement de ses dirigeants est posée.

Plusieurs personnes autour de la table indiquent qu'elles vont regarder si elles peuvent faire quelque chose pour tenir un créneau cette année (Pascal, Audrey, Pierre) sachant que l'on ne peut pas compter uniquement sur Morgane (en partiels) / Pauline et des volontaires qui se sont inscrits (Patrick V, Bernard G, Patrick M et Christian B)

Patrick V précise que la 25, la présidente du CNOSF sera présente au salon et passera certainement voir l'Aviron.

- HRC : une réunion du comité de pilotage a eu lieu ce jour. Audrey nous fait part du gros travail de communication réalisé par Morgane et Pauline, il faut maintenant accélérer pour la validation des devis et la révision du budget.
Patrick V a peut être trouvé un partenaire, Yoann Vincent (apporteur d'affaires) a commencé son travail de recherche.
Des problèmes d'accès à l'eau potable sur le site se posent. Bastien R va voir avec ses collègues Suez en local, par ailleurs il va recontacter une entreprise locale pour un éventuel partenariat et Audrey relance.
- Michel nous expose le cas d'un jeune rameur qui n'a pas été retenu en équipe de France (il l'était l'an passé) mais qui obtient de bons résultats cette année, il est au Pôle espoir de Bordeaux et il rame avec un rameur de la LIFA aidé financièrement par sa ligue. Michel demande si la LNAA peut faire la même chose (300 à 500€). Il nous rappelle ce que nous constatons depuis quelques années, le départ des meilleurs potentiels vers des clubs et/ou des ligues plus attractives pour obtenir des résultats sportifs.
Après débat et vote : la ligue décide d'accorder pour ce cas précis une aide exceptionnelle de 500€ (à l'unanimité moins une Abstention).
- Formation organisée par la Ligue : Sébastien demande à ce que ces formations deviennent payantes comme dans presque toutes les Ligues. Une décision sera prise au prochain comité directeur.
- Extrême Cordouan : Patrick M nous indique que l'épreuve qui aura lieu les du 8 au 10 juillet 2022 est maintenant reconnue officiellement comme course longue distance.

**PROCHAIN Comité Directeur aura lieu à la MRS à Talence
le 17 Septembre de 9h0 12H**

Le Président,



Michel ANDRIEUX

Le Secrétaire Général



Christian BREGEON